



## My Stones

Le concept de cette société foncière : acheter des résidences secondaires de luxe et en vendre les parts à des actionnaires. En contrepartie, ces derniers obtiennent des droits de séjour.

Mercredi 11 février 2009 à 10:22

My Stones est une société anonyme foncière originale. Cette société achète des résidences secondaires de luxe en France et dans le monde entier. Mais pas pour les louer à des tiers. Elles sont réservées aux seuls actionnaires qui y passent leurs vacances. Vous achetez 100, 200 ou 300 actions pour un investissement de 100 000, 200 000 ou 300 000 euros. Votre souscription vous donne droit à des « points séjours » de trois à six semaines de vacances par an dans les résidences de la société. Exemple : pour trois semaines de séjour chaque année, vous devez investir 100 000 euros.

**Les plus :** une année d'essai avant de souscrire vos actions ; forfait de 150 à 400 euros par jour pour l'utilisation des résidences, inférieur de 25 à 50 % aux prix d'un loyer ; cession des actions après trois ans de détention, la société pouvant les racheter ; comité de surveillance pour la gestion.

**Les moins :** cotisation annuelle de 3 000 à 9 000 euros ; pas de dividendes versés ni de loyers ; marché de niche rendant la revente à des tiers difficile ; seulement quatre destinations pour le moment (Chamonix, Marrakech, l'Ile Maurice et Bali), mais 100 d'ici à cinq ans.

*Caractéristiques techniques : souscription minimum : 100 000 euros. Frais annuels : de 3 000 à 9 000 euros + forfait de séjour. La cession des titres obéit au régime fiscal des plus-values mobilières. Renseignements sur [www.mystonescollection.com](http://www.mystonescollection.com)*